Harcèlement dans un salon de beauté : le patron tenait trop à son employée

19/06/2011 à 16h29

Lyon. Coups, photos de nu sur le net, menaces : l'employée a connu l'enfer.

Il faut que **Soufiane** aient les épaules larges, car les faits qu'on lui reproche ce jour à la 6 e chambre correctionnelle du tribunal de Lyon, représentent tout l'éventail du **patron possessif, violent et omnipotent**. Le voilà poursuivi par la justice pour **harcèlement moral et sexuel, atteinte à l'intimité de la vie privée, violences et menaces** sur trois personnes dont deux jeunes femmes qui se sont portées parties civiles. Une seule sera présente à l'audience.

C'est Sabrina (Prénom d'emprunt), l**'ex-employée de Soufiane et son ex tout court qui peine à se défaire des liens qui l'ont enchaînée à lui.** L'homme, âgé de 33 ans n'a pas l'étoffe du patron de PME, pourtant il gère plusieurs sociétés dont ce salon de coiffure et de beauté où **les employées semblent réduites au rang d'objets**. Sabrina, longue chevelure châtain, cherche à démissionner en juin 2010. Pendant sa relation avec son patron, elle commet l'imprudence de se faire prendre en photographie dans le plus simple appareil. Son amant filme même à son insu leurs ébats.

Quand la jeune femme veut prendre le large, elle est battue, jetée à terre. Elle est même poursuivie en voiture alors qu'elle veut déposer plainte au commissariat. « Elle était son otage », témoigne un employé du salon. En février 2011, elle découvre sur Internet deux sites où circulent ses photos de nu. « J'avais la rage contre elle, j'ai perdu les pédales et je cherchais des réponses », admet-il devant le tribunal. (…)

Le Progrès

(Merci à Ruru)